

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2016

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Patrick Lijeour, Maire de Paule.

Le Maire est autorisé à signer le Contrat Départemental de Territoire 2016/2020 avec le Conseil Départemental. L'enveloppe allouée par le Département dans le cadre du contrat s'élève à la somme de 2 545 569 € pour le territoire de la CCKB.

53 % sont réservés au projet d'intérêt communautaire et 47 % sont répartis entre les 25 communes de la CCKB pour leurs projets d'investissement.

Dans le cadre de l'aménagement et sécurisation du bourg, la commune bénéficiera de 65 000 € de subvention.

Une réflexion est engagée sur le devenir du logement locatif de l'ancienne poste.

Le conseil a pris acte du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Accord du conseil pour le renouvellement du contrat avec Chenil Service pour un coût annuel de 677.89 € HT.

Le conseil a décidé de réviser le prix de vente du m<sup>2</sup> au lotissement de Kéristen Vian. Il est désormais fixé à 3 € le m<sup>2</sup>.